



# **FICHE DE POSTE**

Fonction : DÉLÉGUÉ(E) ACADÉMIQUE A LA VIE LYCEÉNNE (D.A.V.L)

# Fiche descriptive du poste

Catégorie : A / A+

#### Poste vacant

Peuvent faire acte de candidature les personnels titulaires de l'académie de CRETEIL qui exercent une mission pédagogique ou éducative et motivés particulièrement par les questions de la vie lycéenne et de citoyenneté.

#### Affectation

Administrative : Rectorat de l'académie de Créteil

Géographique : Rectorat de l'académie de Créteil – 4, avenue Georges Enesco 94010 CRETEIL

Composée de trois départements de l'Est parisien (Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne), l'académie de Créteil couvre 53 % de l'Île-de-France.

Elle compte plus de 4 millions d'habitants.

Près d'un million d'élèves, étudiants et apprentis y sont scolarisés.

Rectorat de Créteil Bureau des Personnels





MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

#### Missions

### Missions Vie Lycéenne :

Sous l'autorité du Conseiller technique Vie Scolaire, le/la DAVL a pour mission d'organiser et de dynamiser la vie lycéenne au sein de l'académie.

Il/Elle assure la promotion de l'éducation à la citoyenneté et favorise la participation active des élèves à la vie des établissements.

Dans ce but, il/elle doit :

- Coordonner les élections en lien avec la vie lycéenne (CVL, CAVL et CNVL)
- Organiser les réunions du CAVL
- Coordonner et animer le réseau des référents vie lycéenne
- Contribuer à l'élaboration, au suivi et à la valorisation des projets des élèves
- Organiser et animer des temps de formation pour les élus lycéens, en lien avec les priorités académiques
- Articuler les différentes instances de la vie lycéenne : CVL, inter-CVL, CAVL, inter-CAVL et CNVL
- Travailler en partenariat avec les acteurs académiques

Rectorat de Créteil Bureau des Personnels





MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

# Conditions particulières d'exercice

Conduite de projet : OUI

Le/La D.A.V.L est amené(e) à se déplacer régulièrement dans les établissements de l'académie.

# Compétences\*

#### **CONNAISSANCES ET COMPETENCES REQUISES**

Cette fonction requiert :

- Des bonnes connaissances sur le fonctionnement de l'E.P.L.E, son pilotage, et de façon plus générale l'organisation du système éducatif
- des qualités d'organisation, de communication auprès des jeunes et des partenaires institutionnels ;
- la **maîtrise de la méthodologie de projet** (définition des objectifs, gestion d'un budget, évaluation du projet)
- des capacités d'initiative afin d'impulser et de suivre les projets

#### **SAVOIR-FAIRE**

- Capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse.
- Utilisation des **nouvelles technologies de l'information et de la communication** (animation des réseaux sociaux pour la vie lycéenne académique)
- Suivi des actualités de l'éducation et les mettre en perspective avec les actions de vie lycéenne

# PROCEDURE POUR DEPOSER SA CANDIDATURE

Les candidatures (lettre de motivation + curriculum vitae) devront être adressées par courrier électronique, à l'attention de <a href="mailto:ce.recteur@ac-creteil.fr">ce.recteur@ac-creteil.fr</a>

Rectorat de Créteil Bureau des Personnels

<sup>\*</sup> Conformément à l'annexe de l'arrêté du 18 mars 2013 (NOR :MENH1305559A)